



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de Béziers
Bureau des collectivités et des actions territoriales,**

Affaire suivie par : Samuel DUTHOIT - Catherine FERNANDEZ
Téléphone : 04 67 36 70 60 - 70 87
Mél : sp-css-bezierS@herault.gouv.fr

Béziers, le 27 OCT. 2022

Monsieur le sous-préfet de Béziers
à
Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission de Suivi de Site
« Parc d'activités Le Capiscol »
constitué de :
GAZECHIM - SBM FORMULATION -
CONSORTS MINGUEZ

Objet : Commission de suivi de Site (CSS)

P.J. : Ordre du jour - mandat

Je vous informe que la commission du site du « Parc d'activités Le Capiscol » constitué des sociétés GAZECHIM - SBM FORMULATION - CONSORTS MINGUEZ se réunira le :

Mercredi 16 novembre à 14h30
Sous-Préfecture de Béziers
Boulevard Edouard Hériot
34500 Béziers

L'ordre du jour de cette réunion est joint à cette convocation (pièce 1).

Pour une parfaite organisation, je vous remercie de me confirmer par retour mail et **au plus tard le 10 novembre 2022** votre présence ou en cas d'empêchement d'informer votre suppléant afin qu'il vous représente. Si vous ne pouvez pas être suppléé, vous pouvez donner mandat à un autre membre titulaire de la commission en me renvoyant le mandat complété (pièce 2).

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Béziers,

Pierre CASTOLDI